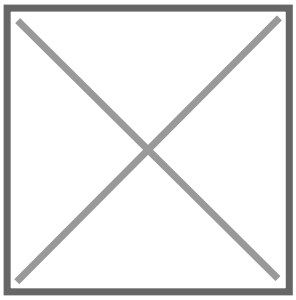
APPEL D’OFFRE

Développement et mise en ligne d'un site web (plateforme numérique) au profit de l'Université d'État d’Haïti



Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications

Portée : |
Avis n° : SQC-001-HDAP/2025
Date de parution : 09/07/2025 | **Date de clotûre :** 23/07/2025

| **Domaine d'activité :** Services

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME

Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications

DESCRIPTION

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS UNITÉ CENTRALE D

PROJET D’ACCÉLÉRATION NUMÉRIQUE POUR HAÏTI (HDAP) (P171976)

SQC-001-HDAP/2025

Avis à Manifestation d’Intérêt

Développement et mise en ligne d'un site web (plateforme numérique) au profit de l'Université d'État d’Haïti (UEH)

1. Le Gouvernement de la République d’Haïti a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d’Accélération Numérique pour Haïti (HDAP). Une partie de ce financement servira à payer les dépenses prévues au titre d’un contrat de Services de Consultant

pour le **développement et mise en ligne d'un site web (plateforme numérique) au profit de l'Université d'État d'Haïti (UEH)**

2. Sans être limitatif, le Consultant aura à réaliser les activités suivantes :

- Réaliser un diagnostic numérique de l'UEH ;
- Concevoir une plateforme web institutionnelle moderne, inclusive, responsive et sécurisée, reflétant l'identité, la mission et la structure multisite de l'UEH ;
- Développer un intranet intégré pour améliorer la communication interne, la gestion administrative et le pilotage académique des entités réparties sur le territoire ;
- Mettre en place les bases fonctionnelles et techniques nécessaires à une future intégration modulaire d'un Syst de l'Apprentissage (LMS) ;
- Permettre la dématérialisation des services universitaires clés ;
- Élaborer une feuille de route d'évolution vers un LMS, incluant une proposition de stratégie technique, pédagogique et institutionnelle pour la digitalisation de l'enseignement ;
- Former leséquipes de l'UEH à l'administration technique et fonctionnelle de la plateforme, dans une logique d de compétences, d'autonomie et de pérennisation.

1. Les consultants intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de **l'Unité Centrale d'Exécution (UCE) du MTPTC** et prendre connaissance des Termes de Référence, à partir du mercredi 9 juillet 2025, tous les jours ouvrables de 9 : 30 à 15 : 00, à l'adresse suivante :

55, Rue Métellus, Pétion-Ville, Haïti ou

Adresse électronique : passationmarches@uce-bm.gouv.ht / rjleger@uce-bm.gouv.ht Numéro de téléphone : (509) 4153-3450

1. L'Unité Centrale d'Exécution (UCE) du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir lesdits Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Avoir Au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans le développement d'applications web/mobile ou similaires ;
- Minimum 3 projets informatiques ou en développement d'applications web et mobile en tant que chef de projet durant les dix (10) dernières années ;
- Justifier une expertise avérée en conception et développement de plateforme d'apprentissage ou de sites Web institutionnels ;
- Capacité démontrée dans la maitrise des technologies de développement d'applications web, les systèmes Linu ;
- Expérience dans l'intégration de bases de données et de systèmes de gestion de contenu ;
- Capacité à assurer la formation et le transfert de compétences ;
- Disposer d'une équipe multidisciplinaire expérimentée et disponible.

1. Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC). Le Consultant le plus qualifié sera invité à présenter des propositions techn financière.
2. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.13, 3.14,

3.15 et 3.16 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI* » de la Banque mondiale, février 2025 [*Sixième édition*] (« *Règlement de Passation des Marchés* »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

1. Les Consultants peuvent s’associer à d’autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l’association prend la forme d’un groupement et/ou d’une sous-traitance. Dans le cas d’un groupement, tous les membres du groupement d’entreprises seront solidairement responsables de l’ensemble du contrat, s’ils sont sélectionnés.
2. Les manifestations d’intérêt doivent être fournies aux adresses électroniques ci-dessous au plus tard le mercredi 23 juillet 2025 à quinze (15) heures (heure locale).

A l’Attention de : Monsieur Robenson Jonas LÉGER, Ing., Coordonnateur Tél. : 4153-3450

Courriels : rjleger@uce-bm.gouv.ht , passationmarches@uce-bm.gouv.ht

Raphaël HOSTY, Ing.

Ministre